

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 27 février 2026
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Condat-sur-
Vienne
N° 27905

WJ le code de l'urbanisme, notamment ses articles
R.125-11, R.125-12 et R.125-13.
WJ la délibération en date du 24 février 2020 approuvant
le Plan local d'urbanisme de Condat-sur-Vienne.
WJ l'arrêté n° 67-2026-127-1935 du 29 janvier 2026,
portant révision du classement, selon des
infrastructure de transports terrestres du
département de la Haute-Vienne.
WJ notamment le document annexé à savoir
l'arrêté n° 67-2026-127-1935 du 29 janvier 2026,
avec la liste des zones classées de département de la
Haute-Vienne, et le plan de classement, source des
infrastructure de transports terrestres de la commune
de Condat-sur-Vienne.
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les
annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Condat-sur-Vienne.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-
Vienne sont mises à jour de ces documents annexés, au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les annexes du document, la décision suivante :
- l'arrêté n° 67-2026-127-1935 du 29 janvier 2026, portant révision du classement
selon des infrastructures de transports terrestres du département de la Haute-
Vienne.
ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du
public, à savoir le Condat-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date du
présent arrêté.
ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège
de Limoges Métropole, durant un mois.
Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 04/03/2026

Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 04 mars 2026

Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif compétent, composé dans un délai de deux mois à
compter de sa publication.

Accusé réception, dossier en format
pdf, n° 27905-2026-127-1935, l'objet est
Rapport de l'arrêté n° 27905

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026



27905.pdf
(.pdf, 1,6 Mo)



TÉLÉCHARGER